



📍 Est Val d'Oise

LE PRIJ, UNE COOPÉRATION ENTRE ACTEUR.RICES LOCAUX POUR REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

La coordination du Plan Régional d'Insertion Pour la Jeunesse (PRIJ) dans l'est du Val d'Oise a donné lieu à une restructuration de la démarche initiale au profit d'une approche plus localisée, garante d'une plus grande efficacité dans le suivi éducatif des jeunes accompagnés.

En 2018, le PRIJ a été déployé sur trois villes de l'est du Val d'Oise : Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel. Cette expérimentation, lancée par la Préfecture de Région d'Île de France, vise à réunir l'ensemble des acteur.rices œuvrant auprès du public jeune, afin de repérer des profils d'« invisibles » (jeunes sans emploi, ni formation et éloignés des institutions), de croiser les regards entre professionnel.les, de mener une réflexion collective sur les situations présentées, de convenir d'une réponse concertée et adaptée en fonction des besoins identifiés et de mutualiser les moyens. La démarche, pilotée conjointement par la Mission Locale Est du Val d'Oise et la Préfecture du département, a été ensuite étendue à d'autres communes alentours (la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la ville de Gonesse en 2019, les villes de Goussainville, Fosses et Louvres en 2020, et, enfin, Villeparisis et Mitry-Mory en 2021). Elle a donné lieu à la mise en place d'un consortium, liant les territoires cités et les principaux partenaires (la Mission Locale Val d'Oise Est, en charge de la coordination, la Mission Locale Plaine de France, l'OPEJ, IMAJ, Sport dans la Ville, Creative, la PJJ), en vue de répondre aux appels à projets « Repérer et mobiliser les publics invisibles » et « PIC-100% inclusion ». Au-delà des financements octroyés, qui ont permis de recruter des référent.es de parcours ou des coordinateur.rices du PRIJ et de financer des actions en lien avec le programme (Bus du PRIJ, etc), la dynamique interpartenariale a facilité le rapprochement entre acteur.rices institutionnel.les et associatifs et ter-

ritoires, précise Emeline Vidot, coordinatrice du PRIJ pour la Mission Locale Val d'Oise Est. Ce rapprochement s'est notamment opéré à travers les groupes de travail opérationnels (GTO), instances au sein de laquelle s'agrègent différent.es acteur.rices pour évoquer les situations individuelles et convenir de réponses appropriées.

Des groupes de travail opérationnels à l'échelle intercommunale

En 2018, au commencement, les GTO se rencontrent tous les deux mois en sous-préfecture, réunissant les acteur.rices et pilotes des trois premières villes retenues pour l'expérimentation. A cette occasion, des situations de jeunes habitant ces villes font l'objet d'un échange entre partenaires. De multiples acteur.rices d'institutions sont convié.es à ces groupes de travail, présidés par le Préfet délégué pour l'Égalité des Chances, afin d'apporter une expertise, de partager des informations (sessions de formation, dispositions réglementaires spécifiques pour les prises en charge, etc), d'échanger des éléments sur la situation des jeunes identifiés et de proposer des solutions. L'investissement des partenaires sollicités par le corps préfectoral (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services de Probation et d'Insertion Pénitentiaires ou Pôle Emploi), participe grandement à la réussite de ces temps de travail. Le rapprochement de ces derniers avec les pilotes opérationnels locaux leur permet alors de pouvoir se reposer sur

un panel de réponses - relativement large - en direction des jeunes ciblés. Cependant, l'étude des situations de jeunes habitant ces trois villes revêt un caractère chronophage (jusqu'à 106 jeunes repérés la première année) et certain.es participant.es mesurent difficilement la plus-value de leur présence lorsque les situations portent sur un territoire qui n'est pas le leur. Le format des GTO a donc évolué afin de leur conférer un réel ancrage local. Désormais, 7 GTO (1 par territoire couvert) ont lieu toutes les six semaines.

Un resserrement de la composition des GTO à l'échelle locale

Cette restructuration, décidée à partir de 2020, vise à fluidifier les échanges interacteur.rices et a favorisé une plus grande souplesse dans le maillage partenarial. La composition des GTO est davantage modulable, varie selon l'ordre du jour et la nature des problématiques, et les situations présentées repose sur des besoins identifiés. Les membres du consortium (Pôle emploi, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Social Départemental, Centre d'Information et d'Orientation, EPIDE, Ecole de la 2e Chance, Espace Emploi, etc) ainsi que des associations mobilisées (France Horizon -insertion des personnes isolées dont les migrants-, APELS -inclusion par le sport-, AFPA -formation professionnelle-, ACINA -insertion des publics migrants-...), participent régulièrement à ces rencontres. L'organisation des GTO sur les villes a également favorisé la présence d'associations implantées au sein de quartiers et particulièrement investies par les habitant.es. Ces relais locaux facilitent le repérage et la mise en lien des jeunes ciblés, tout en apportant un complément d'informations précieux sur ces derniers. La coanimation des groupes, partagée entre délégué du préfet, référent ville et coordinatrice de la Mission locale, a aussi un impact sur la mobilisation de partenaires actifs sur la ville, dans la mesure où chacun dispose d'une connaissance de l'ensemble des ressources sur le territoire et parvient à mobiliser les différentes entités. Emeline Vidot précise : *l'implication des acteur.rices et l'efficacité des solutions proposées a contribué à l'attractivité du PRIJ auprès des partenaires institutionnels et associatifs comme auprès des jeunes ciblés.* L'extension du programme à de nouveaux territoires a conduit les pilotes à faire évoluer les missions de coordination assurées par la Mission Locale, pour un suivi des situations davantage resserré.

Un renforcement individualisé des jeunes accompagnés

Le déploiement du PRIJ sur un territoire intercommunal, la mise en place de GTO au sein de 7 communes et la constitution d'un consortium visant à proposer de nouvelles méthodes pour toucher les jeunes, ainsi que des solutions renouvelées et enrichies, implique de forts enjeux de coordination. Aussi, deux postes dédiés ont été définis, portés par la Mission locale Val d'Oise Est. La coordinatrice et son adjointe se répartissent plusieurs

fonctions : l'organisation des instances (comité de pilotage, conseil de consortium, GTO), les tâches administratives inhérentes au déploiement du programme (remontées des bilans auprès de la Préfecture de Région et de la DDETS, suivi financier, etc) et le suivi des situations individuelles, en lien avec les référent.es de parcours désigné.es. Le recrutement d'une coordinatrice adjointe a permis d'affiner le suivi de chaque jeune qui intègre le programme. Elle assure une veille auprès des référent.es éducatifs (Protection Judiciaire de la Jeunesse, clubs de prévention IMAJ, OPEJ, etc), qu'elle rencontre régulièrement, lors de réunions de suivis pour faire un point sur l'évolution des situations des jeunes. Depuis septembre 2019, 1140 jeunes ont été inscrits dans le PRIJ sur le territoire de l'est du Val d'Oise, ainsi que sur la partie seine-et-marnaise, et on dénombre, à ce jour, 587 sorties positives (lorsque les jeunes trouvent un emploi, s'inscrivent dans une formation ou intègrent un accompagnement contractuel type PACEA). Afin d'éviter un décrochage et de rompre le lien de confiance constitué, le principe d'« aller-vers » est intensifié, notamment par le biais d'adultes relais, positionnés sur des missions de médiation sociale. Des relances téléphoniques en direction des jeunes permettent également de maintenir et de consolider le lien, qui demeure fragile. La rapidité des réponses apportées est liée à la coopération des partenaires et aux moyens déployés pour assurer un continuum dans la prise en charge. *La veille éducative nous permet d'être réactifs en fonction de l'évolution d'une situation*, souligne Semaho Denebo, coordinatrice adjointe pour la Mission Locale. *Le focus sur chacune nous amène également à identifier des tendances en matière de problématiques ou de besoins et à imaginer de nouvelles formes de prises en charge.* Récemment, cela a donné lieu à la mise en place de permanences d'accès aux droits, animées par des juristes étudiants qui répondent aux questionnements des jeunes suivis dans le cadre du PRIJ, sur un format bimensuel. En dépit d'évolutions notables, il convient de maintenir cette dynamique collaborative, en veillant à l'équilibre entre les partenaires, afin qu'ils n'empiètent pas sur leurs missions respectives et que les échanges alimentent la réflexion collective. Les risques liés au turn-over, observés au sein de certaines institutions, aux éventuelles incompréhensions entre acteur.rices ne relevant pas d'une culture professionnelle identique ou à l'essoufflement de leur participation apparaissent comme des points de vigilance pointés par les pilotes. L'équipe de coordination veille à consolider la dynamique partenariale engagée, tout en sachant qu'elle s'appuie essentiellement sur la volonté des partenaires de s'associer pour apporter des réponses adaptées aux jeunes accompagnés.

CONTACT :

Emeline Vidot, coordinatrice du PRIJ : e.vidot@mlvoe-mlidf.org